

Statut de l'artiste: Mobilisez-vous!

Madame, Monsieur,

La refonte complète du statut d'artiste avance. Dans la lignée du travail déjà réalisé par le MR et des nombreuses rencontres organisées autour de notre proposition avec le secteur, le ministre des indépendants David Clarinval, en collaboration avec le ministre du Travail et le ministre des Affaires sociales, travaille maintenant à **une réforme ambitieuse qui devra créer un statut d'artiste plus accessible, équitable, inclusif et qui valorise le travail de l'artiste et des techniciens intermittents du secteur artistique.**

Nous avons été les premiers à proposer une véritable réforme du statut de l'artiste. A votre écoute, nous avons fait en sorte de faire remonter vos préoccupations et de les traduire en un projet de réforme devant récompenser la vitalité artistique, mais également favoriser l'accès aux jeunes. Nous voulons également un statut plus équitable via un montant identique pour chacun, peu importe son profil. Les démarches administratives devront également être grandement simplifiées et la question de son caractère irréversible doit pouvoir être étudiée. Il faudra en outre pouvoir permettre une transition plus simple vers le régime des travailleurs indépendants.

A l'heure où nous vous écrivons ces quelques lignes, le coup d'envoi d'une série de dix réunions techniques visant à réformer le statut d'artiste a été donné.

Chaque mardi, et durant cinq semaines, un groupe de travail constitué de représentants des secteurs artistiques, des cabinets, des administrations concernées et divers experts, se penche sur les problèmes liés au chômage des artistes et la situation des artistes indépendants.

En parallèle, un site de consultation des travailleurs artistiques a été lancé. Working in the Arts propose à tout un chacun de s'exprimer sur le statut de l'artiste, sur l'expérience de la Commission artistes, de la carte Artiste et du RPI, mais aussi sur tout thème futur qui pourrait survenir dans le débat et aider à modeler le nouveau modèle de protection sociale des artistes.

Chacun d'entre vous est ainsi invité à exposer ses difficultés, ses défis et proposer des pistes de solution.

Ce nouveau statut de l'artiste et des techniciens du secteur artistique, nous voulons continuer de le construire ensemble.

C'est pourquoi nous avons envie de vous inviter à vous rendre sur cette plateforme Working in the Arts accessible à l'adresse suivante : <https://workinginthearts.be> qui va être, pendant les prochaines semaines, le lieu de rendez-vous virtuel de tous les travailleurs du secteur culturel.

Faites-vous entendre et partagez votre vision. Pour que les marqueurs que nous avons identifié ensemble d'une réforme ambitieuse soient relayés et qu'ensemble, nous puissions aboutir à un véritable nouveau statut favorable aux artistes et techniciens du secteur artistique.

Pour nous, libéraux, ce nouveau statut de l'artiste est une priorité. C'est l'engagement que nous formulons à votre égard. Un engagement pour la culture.

Ensemble, mobilisons-nous.



Georges-Louis BOUCHEZ
Président du Mouvement Réformateur



Charles GARDIER
Député à la Fédération Wallonie-Bruxelles